

## Conseil de la Formation Mardi 3 juillet 2018 – début théorique 09h00

### Ordre du jour :

1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation
2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 5 juin 2018
3. Formations
  - 3.1. Bilan des DU
  - 3.2. Demande de création du DUAP BIM Maintenance (Collégium L-INP)
  - 3.3. Demande de création du DUAP BIM Modélisation 2D 3D (Collégium L-INP)
  - 3.4. Demande de création du DUO BIM/Maquette-Construction et gestion du patrimoine (Collégium L-INP)
  - 3.5. Demande de modification du DU Préparation aux Formations Scientifiques et Technologiques
  - 3.6. Demande d'habilitation DAEU Sonate
  - 3.7. Modalités de contrôle des connaissances spécifiques 2018/2019
  - 3.8. Tarification des certificats et inscriptions particulières 2018/2019
  - 3.9. UE libres : bilan 2017/2018 et organisation 2018/2019
  - 3.10. Régimes Spéciaux d'Etudes pour 2018/2019
4. Règlement intérieur du CFA de l'Université de Lorraine
5. Présentation du Collégium SHS
6. Ressources Humaines
7. Conventions
  - 7.1. Convention spécifique entre l'Université nationale de Rosario (Argentine) et l'Université de Lorraine (France)
  - 7.2. Accord de double diplôme entre l'Université de Lorraine (ENIM) et UFAM Universidade Fédéral do Amazonas /2018
  - 7.3. Convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université d'Antioquia
  - 7.4. Convention d'exécution de la convention cadre de coopération internationale entre le master énergie de l'Université de Lorraine et l'Ecole Supérieure d'ingénierie de l'Energie (ECINE) de l'Université de Rabat relative à la délivrance du double diplôme « ECINE-ME » de niveau bac+5
  - 7.5. Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à l'EMSI au Maroc du Master Ingénierie de Systèmes Complexes (ISC) Parcours Génie des Systèmes Industriels (GSI)
  - 7.6. convention de coopération internationale pour la mise en place d'un double diplôme en langue et littérature française
  - 7.7. avenant n°1 à la convention n°2016-01637 établissant un double diplôme Mention Etudes Européennes spécialité Gestion financière et Espace européen
8. Questions diverses

## 1. Informations de la Vice-Présidente du Conseil de la Formation

La VP CF nous communique les dernières informations.

Le Président et la 1<sup>ère</sup> VP ne sont pas présents en raison de la signature du contrat d'Etablissement au Ministère.

L'ensemble de l'offre de formation est validé, mis à part deux licences professionnelles et 5 DUT dans 2 ans.

Point Parcoursup :

Les lycéens ont à ce jour 80% réponse positive, 47% ont validé un vœu, 48% ont accepté avec attente, 14% ont une réponse en attente

La situation devrait se décanter dans les prochains jours du fait des résultats du baccalauréat.

Pour l'UL, il n'y a aucun candidat de l'académie en attente (mis à part le STAPS, filière en tension).

Point sur les décisions du CA :

Prestation optionnelle négative, double vote. Décorrélation des POCCS des frais d'organisation des cérémonies. Vote négatif de la prise en charge de la cérémonie par les POCS

Autres points ont été votés en CA.

Point projet nouvel arrêté licence :

A ce jour, ce n'est qu'un projet. Lorsque les textes seront votés, il faudra que l'UL travaille sur ces sujets. L'application de ce texte sera effective au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Dans le cadre des nouveaux cursus à l'université (initialement prévu en avril), l'UL va travailler sur STAR@UL.

STAR@UL: système transversal d'aide à la réussite à l'UL :

- Objectif : amélioration de la réussite de tous les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle = réalisation du projet personnel de l'étudiant
- Accompagnement : des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs
- Individualisation des parcours
- Faire Univers-cité : mieux intégrer les étudiants dans leur formation, et sur leur territoire et les sensibiliser aux grands défis sociétaux et citoyens

Dans ce cadre, comme proposition de réponse à la loi ORE, l'UL propose un projet d'amélioration de la réussite des étudiants articulé sur 2 axes :

- Amélioration de l'aide à l'orientation
  - o Renforcement des liens avec les lycéens
  - o Développement des informations
- Amélioration de l'accueil des étudiants
  - o Nécessaire connaissance de leurs profils

## 2. Approbation du compte-rendu du Conseil de la Formation du 5 juin 2018

<b>Vote :</b>	<b>Pas part au vote :</b>	<b>0</b>
	<b>Abstention :</b>	<b>1</b>
	<b>Contre :</b>	<b>0</b>
	<b>Pour :</b>	<b>30</b>
	<b>Adopté</b>	

## 3. Formations

### 3.1. Bilan des DU

Présentation du document de synthèse sur les DU à l'UL.

### 3.2. Demande de création du DUAP BIM Maintenance (Collégium L-INP)

### 3.3. Demande de création du DUAP BIM Modélisation 2D 3D (Collégium L-INP)

### 3.4. Demande de création du DUO BIM/Maquette-Construction et gestion du patrimoine (Collégium L-INP)

Notes pour les points 3.2., 3.3. et 3.4. :

La création de DU, porté par Polytech Nancy, a été une occasion d'échanges sur le sujet du BIM (modélisation des données informatiques du bâtiment) entre la Directrice de l'IUT Nancy-Brabois et le BIM Polytech-Nancy le 7 juin 2018.

Présentation des 3 DU :

Ces 3 DU se veulent en lien avec la formation continue. 8% des anciens élèves de Polytech Nancy travaillent dans le domaine de la Construction. L'Ecole fait à une demande de formation, de certains anciens élèves, sur le domaine du BIM.

Polytech Nancy a pris contact avec l'ESTP qui a développé une expertise grâce à son Mastère Spécialisé BIM. Contact avec l'ESTP. Il y a quelque chose à monter dans le Grand Est

En décembre 2017, Polytech Nancy a créé une association TUC sur le domaine du BIM.

Une petite formation a été montée en avril 2018.

Le projet de DU intéresse à ce jour 8 personnes.

Votre élu SNPTES pose une question sur le coût des licences nécessaires au bon déroulement de cette formation.

Dans sa réponse, le représentant de Polytech Nancy indique qu'il est possible de se procurer des licences à un coût moindre grâce à des offres spéciales formations.

Un enseignant chercheur s'interroge sur la possibilité de faire porter ce type de DU par plusieurs composantes.

Réponse : C'est possible.

<b>Vote :</b>	<b>Pas part au vote :</b>	<b>1</b>
	<b>Abstention :</b>	<b>15</b>
	<b>Contre :</b>	<b>1</b>
	<b>Pour :</b>	<b>10</b>
	<b>Adopté</b>	

Votre élu SNPTES a voté pour. A jour, au catalogue de formations de l'UL, il n'existe pas de formation BIM/Exploitation du BIM.

### 3.5. Demande de modification du DU Préparation aux Formations Scientifiques et Technologiques

Ce DU n'est pas une création mais une modification d'un DU existant depuis 2003. C'est une année préparatoire à l'intégration en DUT (en particulier) à destination d'un public d'étudiants étrangers. Cette formation s'articule autour de la maîtrise de la langue française et des sciences technologiques en français. Cette formation est financée par les familles d'étudiants étrangers.

<b>Vote :</b>	<b>Pas part au vote :</b>	<b>0</b>
	<b>Abstention :</b>	<b>12</b>
	<b>Contre :</b>	<b>0</b>
	<b>Pour :</b>	<b>19</b>
	<b>Adopté</b>	

Votre élu SNPTES s'est abstenu. Les parcours P1/P2 et P3/P4 ont un volant horaire trop différent (accès vers la L1 ou la 1<sup>ère</sup> année d'IUT).

### 3.6. Demande d'habilitation DAEU Sonate

Le DAEU ou Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires est un diplôme niveau bac qui permet une inscription en L1 Niveau Bac pour un public adulte. Il est principalement destiné à un public d'adultes. Il est dispensé en cours du soir à Metz et à Nancy. Une plateforme numérique, vieillissante, permet également de se préparer à ce diplôme.

« Le projet SONATE vise l'insertion de publics défavorisés dans le système d'enseignement supérieur par des préparations au DAEU1, largement basées sur l'utilisation du numérique et du tutorat à distance. » [...]

« Il vise graduellement des publics handicapés par leur parcours scolaire (décrocheurs), leur situation géographique (éloignés des centres universitaires, expatriés), leur disponibilité (travailleurs temporaires, sportifs, saisonniers), leur statut social (milieu, demandeurs d'emploi, titulaires du RSA, emplois d'avenir), ou des handicaps physiques ou cognitifs (troubles Dys).

Ce projet se traduit, pour l'adapter aux publics visés, par la refonte et la généralisation :

- du DAEU numérique à distance du réseau PEGASUS (8 universités) ;
- du DAEU numérique breton ;
- du DAEU à distance ciblant des publics très défavorisés mené à petite échelle en Isère dans le cadre du projet IDEFI/uTOP. »

Le point 3.6. n'est pas mis au vote. Un complément d'information sera fourni au CF en ce qui concerne la place de l'UL dans cette formation.

### 3.7. Modalités de contrôle des connaissances spécifiques 2018/2019

Ce point concerne les modalités de contrôles de connaissance de la PACES.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **4**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **27**  
**Adopté**

### 3.8. Tarification des certificats et inscriptions particulières 2018/2019

Dans le document initial, l'inscription au CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) pour l'année 2018-2019 s'élève à 30€. En 2017-2018 l'inscription était gratuite. Pour le vote, il est proposé que les boursiers soient exemptés de ces frais.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **31**  
**Adopté à l'unanimité**

### 3.9. UE libres : bilan 2017/2018 et organisation 2018/2019

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **31**  
**Adopté à l'unanimité**

### 3.10. Régimes Spéciaux d'Etudes pour 2018/2019

Ce point a déjà adopté au CVU. C'est une compétence commune CF/CVU.

Ce point concerne principalement la refonte des statuts de sportifs de haut niveau de l'UL.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **31**  
**Adopté à l'unanimité**

### 3.11. Calendrier pédagogique des écoles

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **31**  
**Adopté à l'unanimité**

## 4. Règlement intérieur du CFA de l'Université de Lorraine

Ce projet de règlement a été voté en CT avec une modification.

Un élu EC fait remarquer que l'Article 17 prévoit que le règlement intérieur peut être modifié par le Conseil de Perfectionnement uniquement.

Réponse : Pour toute modification du règlement intérieur, il faudra passer devant le CF et le CA. L'article 17 sera modifié en conséquence.

Un élu EC regrette que le conseil du CFA ne soit pas constitué de représentants des composantes ou du CF.

Réponse : Il y aura des représentants au niveau du comité stratégique.

Ce règlement est présenté en phase d'expérimentation pour une durée d'une année. Il sera possible d'y apporter des modifications à l'issue de cette période.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **30**  
**Adopté à l'unanimité**

## 5. Présentation du Collégium SHS

Point reporté en raison de l'indisponibilité de m'intervenant.

## 6. Ressources Humaines

### 6.1. Proposition de modification du référentiel des activités

Ce point porte sur la modification du référentiel : ajout des enseignants du SUAPS.

En élu EC s'interroge sur les demandes du SUAPS.

Réponse : la ligne qui fait référence aux associations sportives sera retirée.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **30**  
**Adopté à l'unanimité**

## 7. Conventions

La commission mixte « conventions internationales » s'est réunie pour étudier l'ensemble de ces conventions.

Le vote est regroupé pour les points 7.1. à 7.7.

**Vote :**      **Pas part au vote :**      **0**  
**Abstention :**      **0**  
**Contre :**      **0**  
**Pour :**      **30**  
**Adopté à l'unanimité**

- 7.1. *Convention spécifique entre l'Université nationale de Rosario (Argentine) et l'Université de Lorraine (France)*
- 7.2. *Accord de double diplôme entre l'Université de Lorraine (ENIM) et UFAM Universidade Fédéral do Amazonas /2018*
- 7.3. *Convention de double diplôme entre l'ENIM et la Faculté d'ingénierie de l'Université d'Antioquia*
- 7.4. *Convention d'exécution de la convention cadre de coopération internationale entre le master énergie de l'Université de Lorraine et l'Ecole Supérieure d'ingénierie de l'Energie (ECINE) de l'Université de Rabat relative à la délivrance du double diplôme « ECINE-ME » de niveau bac+5*
- 7.5. *Accord international de coopération pédagogique concernant la délocalisation à l'EMSI au Maroc du Master Ingénierie de Systèmes Complexes (ISC) Parcours Génie des Systèmes Industriels (GSI)*
- 7.6. *convention de coopération internationale pour la mise en place d'un double diplôme en langue et littérature française*
- 7.7. *avenant n°1 à la convention n°2016-01637 établissant un double diplôme Mention Etudes Européennes spécialité Gestion financière et Espace européen*

## 8. Questions diverses

Un élu étudiant souhaite savoir sur le point PFE est à l'ordre du jour.

Réponse : Ce point n'est pas à l'ordre du jour. Les étudiants seront stagiaires.

Le prochain Conseil de la Formation se déroulera le mardi 11 septembre 2018